



MAIRIE VAUJANY

NOMBRE DE CONSEILLERS

ELUS : 11
EN EXERCICE : 11
PRESENTS : 7
VOTANTS : 7
POUR : 7
ABSTENTION : 0
CONTRE : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le treize février à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. GENEVOIS Yves, Maire.

Date de la convocation : 9 février 2026

Présents : Yves GENEVOIS, Mariane MICHEL, Michel VACCON, Jean-Luc BASSET, Eric DOURNON, Valérie MARTINET et Elvina SAVIOUX

Absents : Bruno AVEQUE, Brigitte ARNAUD, Jacques JOUANS et Nadine VERNEY

Pouvoir : Jacques JOUANS à Nadine VERNEY

Secrétaire de séance : Elvina SAVIOUX

Délibération n° 02-13022026-16 : Budget annexe M4 Pôle Sports Loisirs Versement d'une subvention pour l'année 2026

Par délibération du 8 octobre 2012, le Conseil Municipal a approuvé la création à compter du 1^{er} janvier 2013 d'un budget annexe relatif au Pôle Sports Loisirs.

Par délibération en date du 2 décembre 2016, le Conseil a approuvé la scission de ce budget en deux budgets distincts : un budget annexe M4 « Pôle Sports Loisirs » soumis à TVA pour la gestion du Bowling, des espaces Détente et Forme et de la salle polyvalente, et un budget M14 « Patinoire Piscine » non soumis à la TVA pour la gestion de la patinoire et de la piscine.

Il est proposé au Conseil municipal d'attribuer en 2026 une subvention de 30 000 € (trente mille euros) afin de permettre l'équilibre du budget M4 Pôle Sports Loisirs.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré à l'unanimité ;

- Décide d'attribuer au budget annexe Pôle Sports Loisirs une subvention d'un montant de 30 000 € (trente mille euros) au titre de l'année 2026 ;
- Dit que les crédits seront prélevés à l'article 65736221 du budget Ville 2026 ;
- Donne toutes délégations à Monsieur le Maire pour la mise en œuvre de cette disposition et la signature des documents à intervenir.

Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Certifié exécutoire.
Transmis en Préfecture le 17/02/2026

Le Maire,
Yves GENEVOIS

